

Adaptation aux changements climatiques

Les villes et municipalités en première ligne



PAR VINCENT OUELLET JOBIN
Chargé de projets et développement,
Centre d'écologie urbaine

Il est 8 heures du matin, le samedi 14 octobre 2023. Amélie Roy, chef de division planification et projets à la Ville de Boisbriand, arrive à la Maison du citoyen. À côté de la bâtisse se trouve un sentier asphalté défraîchi, envahi par du gazon. Dans quelques heures, sous la supervision d'Amélie, une vingtaine de bénévoles viendront retirer à la main 175 m² d'asphalte pour les remplacer par des végétaux.

« Après autant de préparatifs menant à la réalisation de ce projet, je ne peux pas m'empêcher d'être fébrile en attendant nos bénévoles », confie Amélie.

La Ville de Boisbriand est l'une des premières au Québec à mettre en place un projet de déminéralisation participative sur son territoire, avec Sherbrooke et Saint-Jean-sur-Richelieu. Ces trois villes font partie de la première cohorte municipale du projet « Sous les pavés »; il s'agit d'un projet de déminéralisation participative entamé en 2017 par le Centre d'écologie urbaine, qui accompagne diverses organisations dans le dépavage de milieux de vie vulnérables aux îlots de chaleur. Ces activités sont menées par et pour la population locale.

« Ces trois villes font partie de la première cohorte municipale du projet « Sous les pavés »; il s'agit d'un projet de déminéralisation participative entamé en 2017 par le Centre d'écologie urbaine, qui accompagne diverses organisations dans le dépavage de milieux de vie vulnérables aux îlots de chaleur. Ces activités sont menées par et pour la population locale. »



Pourquoi déminéraliser ?

À Boisbriand, comme ailleurs au Québec, l'urbanisation s'est développée de manière fulgurante au cours des dernières décennies, faisant ainsi grandir la part des surfaces imperméables au détriment des surfaces perméables naturelles. L'accroissement de la minéralisation du sol engendre des effets négatifs tant sur le plan environnemental que sur le plan de la santé humaine. Que ce soit à travers un ruissellement accru d'eau polluée vers les cours d'eau ou les systèmes d'égouts, ou la présence d'îlots de chaleur dans les villes, la population et les écosystèmes en ressentent fortement les conséquences.

Parallèlement, les changements climatiques auront des répercussions sur le régime hydrique, avec des événements météorologiques extrêmes plus intenses et plus fréquents, tels que les pluies diluviennes ou les canicules vécues au cours des dernières années.

« Un projet comme «Sous les pavés» nous permet, en tant que ville, de tester des solutions pratiques pour adapter notre territoire et d'impliquer les citoyennes et citoyens par la même occasion », affirme Amélie.

Les villes et municipalités québécoises s'affairent déjà à assurer la résilience de leur territoire et de leurs communautés. Le défi est de taille, puisqu'elles composent avec des infrastructures

vieillissantes et peu de ressources pour y faire face. Une étude récente de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) affirmait que les villes et municipalités auraient besoin de 2 milliards de dollars jusqu'en 2055 pour s'adapter efficacement aux effets des changements climatiques (UMQ, 2022).

Le monde municipal en quête de solutions

Parmi les options qui s'offrent aux villes et municipalités québécoises, les mesures d'écofiscalité sont de plus en plus explorées. La plupart de leurs revenus provenant de la taxation sur la valeur foncière des immeubles, les mesures d'écofiscalité visent à la fois à encourager de meilleures pratiques environnementales et à diversifier le financement des initiatives municipales en matière d'environnement. Récemment, la Ville de Laval a instauré une taxe sur les surfaces pavées dans son centre-ville. En 2010, la Ville de Montréal a imposé une taxe sur les parcs de stationnement dans certains secteurs; initialement prévue pour densifier et financer le transport en commun, cette taxe a permis de réduire le nombre de stationnements au centre-ville et de générer environ 200 millions de dollars en revenus de 2010 à 2018.

Outre les mesures fiscales, certaines villes et municipalités se tournent vers leurs outils réglementaires pour entraîner le changement (Règlementation, s. d.). La Ville de Cowansville, par exemple, a décidé de retirer le nombre minimal de cases de stationnement dans certains secteurs, permettant ainsi de réduire les surfaces imperméables. D'autres administrations, comme celle de l'Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie à Montréal, imposent désormais des superficies minimales de verdissement pour certains terrains. Dans l'Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles à Montréal, une réglementation permettant des ententes de partage de stationnement a mené à une collaboration entre une école secondaire et un aréna, permettant aux automobilistes qui se rendent à l'aréna d'utiliser le stationnement de l'école en période d'achalandage; ainsi, 40 % du stationnement de l'aréna a été converti pour laisser place à des espaces verts et à la nouvelle Maison des jeunes.

D'autres villes, comme Boisbriand, ont décidé d'agir en adoptant des stratégies de déminéralisation. L'implantation d'un programme de déminéralisation de type « Sous les pavés » est une avenue que les villes et municipalités peuvent prendre. Quant à la Ville de Québec, elle offre un programme de soutien financier destiné aux organismes et aux institutions pour déminéraliser et verdifier des terrains privés. Depuis 2021, les 31 projets participatifs ont mené à la déminéralisation de près de 3 km² de surface et à la plantation de 2 000 arbres et arbustes.

Le programme Habitation durable de Victoriaville propose également une approche qui inclut la participation de la communauté. Ce programme a inspiré de nombreuses villes et municipalités québécoises qui l'ont repris et lancé sur leur territoire. Les subventions du programme sont directement destinées aux citoyennes et citoyens, permettant de financer des mesures positives pour l'environnement, dont la déminéralisation.

Travailler avec la population

Réduire les répercussions des surfaces imperméables demande une planification raisonnée à grande échelle et un travail de sensibilisation auprès de la population. Une enquête d'opinion commandée par le Centre d'écologie urbaine en 2022 montrait que seuls 14 % des Québécoises et Québécois considèrent qu'il y a trop d'asphalte dans leur milieu de vie. La sensibilisation aux enjeux de minéralisation des sols est donc essentielle afin d'inciter la communauté à passer à l'action. Outre la déminéralisation, les villes et municipalités doivent penser à réviser leurs règlements et leurs façons de faire pour éviter de minéraliser davantage leur territoire ou réduire les effets négatifs de cette pratique. Selon Christine Beaudette, mairesse de Boisbriand, « le projet « Sous les pavés » permet au personnel, aux élus municipaux et à la population de s'unir et d'intervenir face à un enjeu incontournable qu'est la crise climatique. Il mobilise tous les acteurs impliqués autour d'une vision commune du milieu de vie dans un souci du bien collectif. Il redonne ainsi un certain pouvoir aux citoyennes et citoyens afin qu'ils contribuent, eux aussi, à la transformation de leur communauté ».

Pour plus d'informations ou pour consulter les outils du projet « Sous les pavés », visitez le www.souslespaves.ca. ●

Source de la photo de la page 24 : Ville de Boisbriand.

Références

Règlementation (s. d.). *La réglementation municipale, levier incontournable de la transition écologique*. En ligne : reglementaction.com.

UMQ (2022). *Adaptation aux changements climatiques : des coûts de 2 G\$ par année pour les municipalités jusqu'en 2055*. En ligne : umq.qc.ca/wp-content/uploads/2022/12/changements-climatiques.pdf.



Des bénévoles s'affairent à enlever l'asphalte à la main lors du projet « Sous les pavés » organisé par la Ville de Boisbriand.